



■ Itinéraire

Suivre le balisage jaune, rouge et blanc

1 ♥ DÉPART

À proximité de la mairie, descendre dans la vallée du Mesvrin

© CHAPELLE ET SCULPTURES

2

Suivre jusqu'à la voie ferrée, puis prendre à gauche sur le chemin des Grands Prés. Longer les prairies.

VUE SUR LE BOURG DEPUIS LA VOIE FERRÉE



À la croix des Gilles, suivre à droite pour continuer la balade, ou prendre à gauche en direction du bourg pour revenir au point de départ.



Sur la petite route, passer le pont sur la Brume, puis suivre le chemin en direction de la passerelle du Héron qui enjambe le Mesvrin.

PASSERELLE DU HÉRON



Au carrefour, prendre à droite pour rejoindre La Maisonnette, puis monter à gauche vers les Petits. Ou prendre à gauche pour rejoindre directement Marnay en évitant le petit sentier pentu de La Maisonnette.



Au lavoir des Petits, laisser le GR 131, pour admirer les différents points de vue.

LAVOIR DES PETITS

AVEC POINT DE VUE

■ Saint-Symphorien-de-Marmagne

La balade du Héron est une promenade familiale et facile dans le fond de la vallée du Mesvrin.

En longeant le cours d'eau puis en prenant un peu de hauteur près du hameau des Petits, vous découvrirez un panorama pittoresque sur le bourg et ses alentours.

■ À découvrir



CHAPELLE ET SCULPTURES



VUE SUR LE BOURG DEPUIS LA VOIE FERRÉE



PASSERELLE DU HÉRON Ouvrez l'oeil, à proximité

de la passerelle, vous découvrirez peut-être les chefs-d'œuvre de nos amis les castors.



LAVOIR DES PETITS AVEC POINT DE VUE

Légende



POINT DE DÉPART



DISTANCE À PARCOURIR



DURÉE



DÉNIVELÉ



NIVEAU DE DIFFICULTÉ



À DÉCOUVRIR

Code du balisage pédestre



Recommandations et conseils aux randonneurs

AVANT DE PARTIR :

- consulter la météo et se renseigner sur les particularités du site (période de chasse, risque d'incendie...);
- vérifier son équipement : eau et nourriture, trousse de secours, vêtements et chaussures adaptés, téléphone chargé, carte du circuit, boussole...;
- adapter sa randonnée en fonction de ses capacités (durée, kilomètres).

PENDANT LA RANDONNÉE :

- respecter la faune et la flore ;
- ne pas laisser ses déchets sur place;
- ne pas faire de feux et de camping hors des zones prévues à cet effet ;
- refermer les barrières rencontrées sur le parcours ;
- préserver la tranquillité des lieux (tenir son chien en laisse, ne pas crier...);
- rester sur les sentiers balisés.

N° D'URGENCE: 112

Vous rencontrez un problème (arbre tombé, problème de signalétique...) ?

Signalez-le à l'Office de Tourisme Creusot Montceau.

Pour en savoir plus

OFFICE DE TOURISME CREUSOT MONTCEAU

LE CREUSOT

Château de la Verrerie

(03 85 55 02 46

MONTCEAU

Ouai Général de Gaulle

(03 85 69 00 00

www.creusotmontceautourisme.fr

Crédits

© Thomas Delphin © Jean-Paul Fauvaux

| Conception

Service communication communauté urbaine Creusot Montceau

Impression

OT Creusot Montceau SFIC

Date de publication

2021

« Balades Vertes », concept créé et soutenu par le département de Saône-et-Loire









